

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 7: Foire suisse de Bâle, 7-17 avril 1951

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant le *semestre d'hiver*, comme l'année précédente déjà, la production des centrales hydrauliques a souffert du débit extraordinairement défavorable des cours d'eau et du remplissage insuffisant des bassins d'accumulation, qui n'accusaient, au début de l'hiver, que 967 millions de kWh (1114), soit 83 % (97) de leur capacité. Mais comme quelques nouvelles usines avaient été mises en service entre temps, la production d'énergie a quand même été légèrement supérieure à celle de l'année précédente : 3347 millions de kWh (3317). Le *semestre d'été* fut caractérisé par un débit hydraulique au-dessous de la moyenne, mais néanmoins sensiblement meilleur qu'en 1949. En outre, diverses usines nouvelles étant entrées en service, la production d'énergie, 4824 millions de kWh (4027), dépassa considérablement celle de l'année précédente.

La figure 3 démontre que, par suite des débits peu favorables, la production d'énergie de ces derniers hivers a été de beaucoup inférieure au maximum atteint en hiver 1944/45 et cela malgré la mise en service de quelques nouvelles usines.

Débit du Rhin à Rheinfelden

(Voir tableau III et fig. 3.)

(Selon les indications du Service fédéral des Eaux.)

Moyenne de 1901/02 à 1949/50 inclus. : hiver 770, été 1281 m³/s.

TABLEAU IV

Année hydrogr.	Semestre d'hiver		Semestre d'été		Année entière	
	m ³ /s	% *	m ³ /s	% *	m ³ /s	% *
1930/31	1 157	150	1 587	124	1 372	134
1931/32	662	86	1 276	100	969	95
1932/33	640	83	1 179	92	909	89
1933/34	609	79	981	77	795	78
1934/35	742	96	1 368	107	1 055	103
1935/36	1 108	144	1 504	117	1 306	127
1936/37	956	124	1 469	115	1 212	118
1937/38	739	96	1 216	95	977	95
1938/39	631	82	1 499	117	1 065	104
1939/40	1 204	156	1 526	119	1 365	133
1940/41	998	130	1 283	100	1 140	111
1941/42	728	95	1 079	84	903	88
1942/43	651	85	942	74	796	78
1943/44	547	71	1 160	91	853	83
1944/45	1 147	149	1 242	97	1 194	117
1945/46	789	102	1 280	100	1 034	101
1946/47	648	84	849	66	748	73
1947/48	849	110	1 300	101	1 074	105
1948/49	491	64	794	62	642	63
1949/50	516	67	1 019	80	767	75

* % de la moyenne multiannuelle (1901 à 1950).

Extension des installations génératrices

Au 1^{er} octobre 1950, les usines hydro-électriques suivantes, ou les agrandissements d'usines appelés à fournir une quan-

tité annuelle d'énergie de plus de 10 millions de kWh pour couvrir les besoins généraux, étaient en chantier :

Birsfelden (Usine de Birsfelden S. A.)
 Calancasca (Calancasca S. A.)
 Châtelot (Société des Forces Motrices du Châtelot)
 Gondo (Energie Electrique du Simplon S. A.)
 Grimsel avec barrage d'Oberaar (Forces Motrices de l'Oberhasli S. A.)
 Letten (Ville de Zurich)
 Miéville avec barrage de Salanfe (Salanfe S. A.)
 Montcherand (transformation, Forces Motrices Joux et Orbe)
 Tinzen avec barrage de Marmorera (Ville de Zurich)
 Verbano, Caverano, Peccia avec barrage de Sambuco (Forces Motrices de la Maggia)
 Verbois (agrandissement, S. E. Genève)
 Adduction à la Dixence (Grande Dixence S. A.)
 Wildegg-Brougg (Forces Motrices du Nord-Est suisse S. A.)

L'augmentation de la capacité de production moyenne résultant de la mise en service des centrales ci-dessus, y compris les petites usines, ressort de la figure 3. La part de l'énergie d'hiver en 1955/56 sera d'environ 47 % de la capacité annuelle moyenne de production, contre 47 % également en 1940/41 et 44 % en 1930/31. L'énergie d'hiver elle-même aura plus de valeur, du fait que la fraction accumulée sera de 30 %, contre 22 % en 1940/41 et 17 % en 1930/31.

Aucune usine thermique de réserve n'était en chantier au 1^{er} octobre 1950.

Avec l'aménagement ci-dessus, on disposerait en hiver 1955/56 d'environ 5000 millions de kWh, même avec un débit extrêmement défavorable des cours d'eau comme en 1920/21, grâce à un appoint thermique de 250 millions de kWh et à une importation de 250 millions de kWh assurée par contrats.

En hiver 1950/51, la demande non restrictive d'énergie (y compris l'exportation minimum convenue à long terme) se montera vraisemblablement à 4250 millions de kWh, de sorte qu'au cours des cinq années suivantes, jusqu'en 1955/56, il serait possible d'augmenter chaque hiver les livraisons d'énergie de 150 millions de kWh en moyenne, alors que l'accroissement moyen de la consommation indigène non restrictive atteignit 130 millions de kWh par année de 1930/31 à 1950/51. Dans des conditions hydrographiques moyennes, on disposerait alors, en plus des 5000 millions de kWh mentionnés plus haut, d'un excédent d'énergie de 800 millions de kWh en chiffre rond. On peut s'attendre à ce que la courbe de la figure 3, représentant la capacité de production, ait une allure encore plus rapide vers la fin, par suite de la construction d'autres usines très importantes.

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE A PENTHALAZ (VAUD)

Extrait du règlement :

En août 1950, la commune de Penthaz ouvrait un concours pour la construction d'un collège primaire et d'une salle de gymnastique. Étaient admis à concourir les architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1948 et les architectes vaudois domiciliés en Suisse.

Le jury était composé de MM. P. Epars, syndic, H. Chiovini, E. Jaccard et de MM. Chs Thévenaz, E. d'Okolski, A. Pilet, architectes à Lausanne. Suppléant : M. Keller.

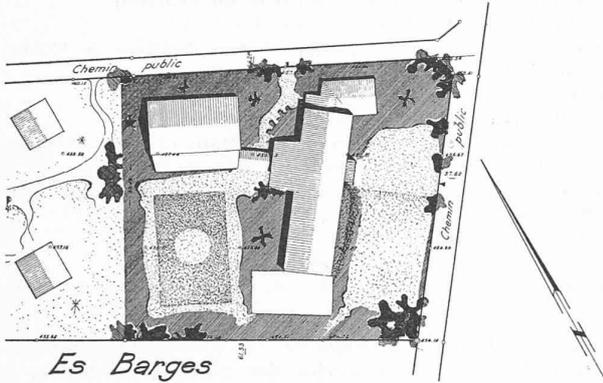
Les constructions devaient comprendre six classes de 36 élèves, bien orientées, une salle de gymnastique et d'autres locaux accessoires. Les concurrents avaient à prévoir un agrandissement futur de 4 classes au minimum.

Extrait du rapport du jury :

Le jury, présidé par M. A. Pilet, architecte à Lausanne, s'est réuni les 8, 9 et 12 décembre 1950, à Penthaz. Soixante projets furent déposés dans le délai requis. Un projet est

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE A PENTHALAZ (VAUD)

1^{er} prix : projet « 94333 », MM. Dormond et J. Du Pasquier architectes, à Yverdon.

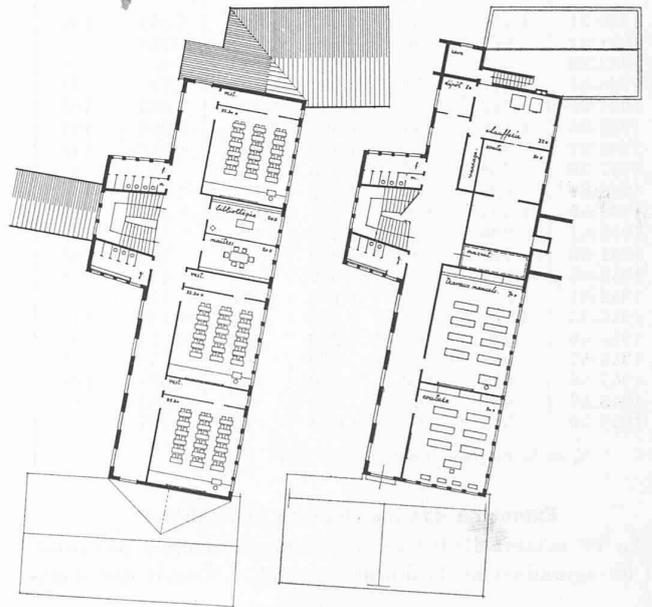
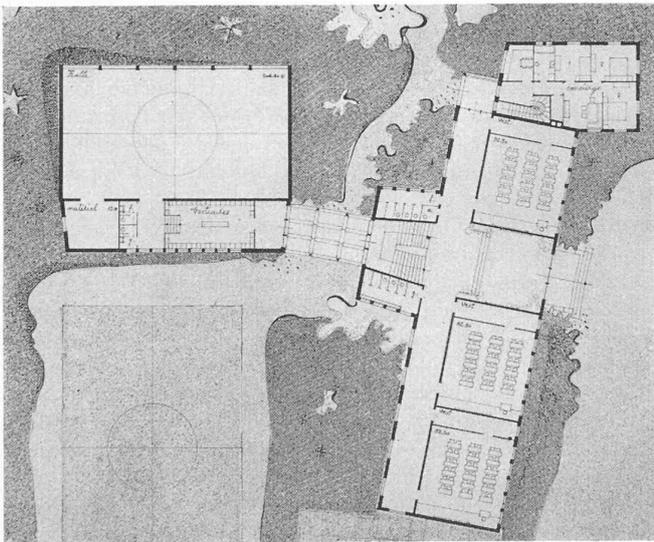


Es Barges

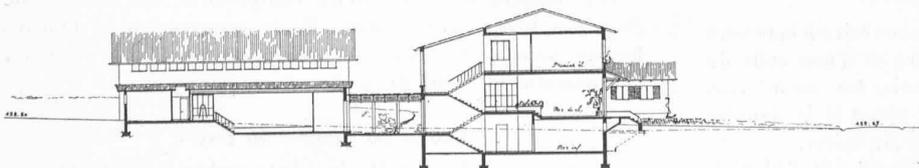
Situation — Echelle 1 : 1500

Jugement du jury :

Bonne implantation et orientation. Projet clair.
 Les constructions sont bien adaptées au terrain. Le logement du concierge est bien placé, mais sa juxtaposition au corps principal laisse à désirer. La distribution intérieure est très bonne et la liaison avec la salle de gymnastique est bien comprise. La hauteur des classes et des fenêtres de celles-ci est un peu faible. L'agrandissement futur, orienté vers le sud-ouest est admissible. quoique moins favorable pour l'exposition des classes. Façades simples et bien exprimées. Bon emplacement des préau et place de jeux.



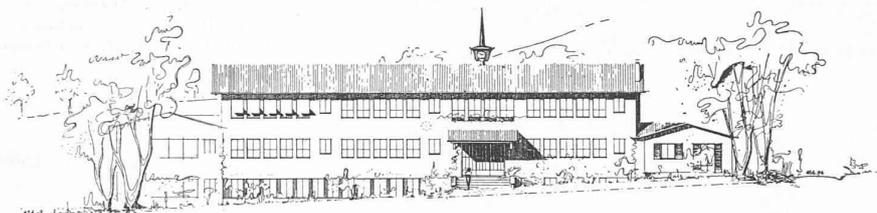
Plans du rez-de-chaussée, 1^{er} étage et rez inférieur.



Coupe dans l'axe de l'entrée.
 Echelle 1 : 600.

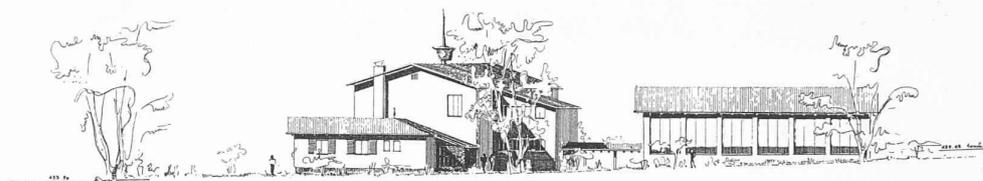
CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE A PENTHALAZ (VAUD)

1^{er} prix : projet « 94333 », MM. *Dormond et J. Du Pasquier*, architectes, à Yverdon.



Façade sud-est.
Echelle 1 : 600.

Façade nord-est.
Echelle 1 : 600.



Façade nord-ouest.
Echelle 1 : 600.



Façade sud-ouest.
Echelle 1 : 600.



exclu comme non conforme au programme. Au premier et second tour d'élimination, trente-six projets sont écartés soit qu'ils comportent des fautes graves ou qu'ils soient sans valeur suffisante, soit qu'ils présentent certains défauts dans l'implantation et dans les liaisons entre les éléments de la composition.

Le jury élimine ensuite, aux troisième et quatrième tours, après en avoir donné une critique détaillée, seize projets.

Il rédige ensuite les jugements des sept projets restant en présence, procède au classement définitif de ceux-ci après avoir passé en revue générale tous les projets, y compris ceux qu'il avait écartés, et alloue quatre prix de 2300 fr., 2100 fr., 1900 fr. et 1200 fr.

Le jury déclare que le projet ayant obtenu le premier prix justifie le mandat d'exécution à son auteur. Le jury se plaît à reconnaître le bon résultat du concours. Il estime que le collège doit être édifié dans le bas du terrain avec une orientation sud-est. Il constate que le terrain se révèle un peu

étroit ; il serait souhaitable de l'élargir d'une bande de terrain d'environ dix mètres qui permettrait une solution d'agrandissement plus aisée.

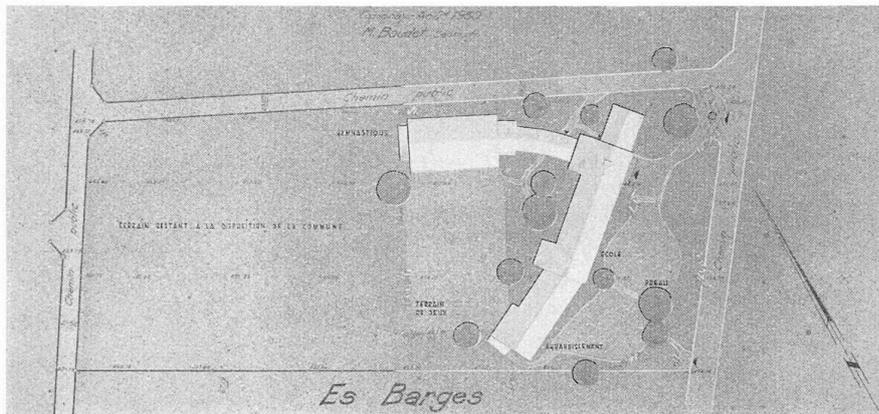
Le concours a révélé qu'une salle de gymnastique aménagée en sous-sol du corps principal du bâtiment n'était intéressante ni au point de vue économique, ni au point de vue esthétique.

* * *

L'ouverture des enveloppes révéla les noms des lauréats suivants :

- 1^{er} prix : 2300 fr., MM. *Dormond et J. Du Pasquier*, architectes, à Yverdon.
 2^e prix : 2100 fr., M. *E. Mamin*, architecte, à Lausanne ; collaborateur : M. *H. Vuilleumier*.
 3^e prix : 1900 fr., M. *P. Prod'hom*, candidat-architecte E. P. U. L., Lausanne.
 4^e prix : 1200 fr., M. *A. Pahud*, architecte, à Renens.

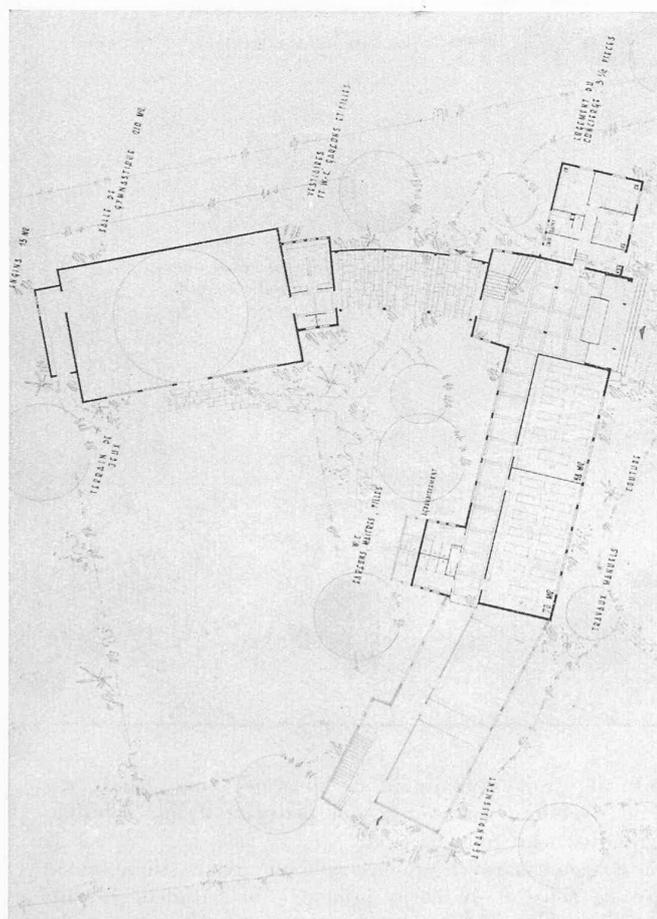
CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE A PENTHALAZ (VAUD)



2^e prix : projet « 21970 »,

MM. E. Mamin,
architecte, à Lausanne ;
collaborateur : M. H. Vuilleumier.

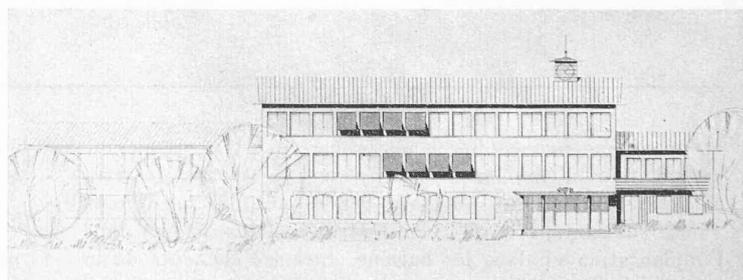
Situation. — Echelle 1 : 1500.



Jugement du jury :

Très bonne orientation et implantation bien adaptée à la topographie du terrain. Projet condensé mais trop développé en hauteur. Les locaux sont bien distribués. Façades simples d'un caractère qui convient à la campagne. Agrandissement bien compris. Petit cube et terrassement minimum. Classes un peu étroites.

Plan du rez-de-chaussée.
Façade sud. Echelle 1 : 600.



LES CONGRÈS

L'organisation internationale de la recherche dans le domaine du bâtiment et la Suisse

La plupart des pays européens, et particulièrement ceux qui avaient été touchés par la guerre, ont fait de grands efforts pour organiser la reconstruction sur des bases rationnelles. Des offices et laboratoires pour la recherche et l'examen de nouvelles méthodes y ont été créés. Ils sont souvent

dotés, même dans de petits pays comme la Finlande, la Suède ou la Hollande, de budgets importants et peuvent entreprendre des essais à grande échelle, qui permettent d'expérimenter pratiquement des systèmes et méthodes souvent révolutionnaires.

Car le passage du stade artisanal au stade industriel des entreprises du bâtiment — dont la préfabrication n'est qu'un des aspects et qui a pratiquement débuté il y a des siècles par la fabrication des briques, et qui continue maintenant à s'étendre à celle du ciment, du fer, des menuiseries et des ferrures, etc. — pose des problèmes qui, pas plus que